

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3119 - Lundi 19 Mars 2018 - Prix : 200 Fc

TENSION À MAYOTTE

Moroni s'oppose aux reconduites

Le ministre des affaires étrangères Mohamed El Amine Souef hausse le ton face à l'exaspération que suscite l'explosion de violence sur l'île de Mayotte. Dans une conférence de presse tenue ce samedi, le chef de la diplomatie comorienne renvoie la France devant ses responsabilités et assure qu'il est hors de question que Moroni accueille les refoulés de Mayotte.

Au tour du ministre comorien des affaires étrangères de condamner la montée des actes de violence qui se produisent dans l'île de Mayotte. Mohamed El Amine Souef demande à la France de garantir la sécurité de tous les ressortissants quelle que soit leur île ou leur pays d'origine. « S'il s'avère qu'il y a des gens qui se sont présentés pour être sécurisés et que la gendarmerie française n'était pas en mesure de le faire, c'est vraiment catastrophique. Cela prouve que la France n'a rien à faire à Mayotte. Et elle n'a qu'à nous rendre les clés, a-t-il déclaré. Parce que quand vous regardez ce qui se passe ici, la situation est calme à la Grande Comore, à Anjouan, à Mohéli. Et nous pou-

vons imposer cela à Mayotte ».

Le chef de la diplomatie comorienne selon qui, il est hors de question que Moroni accueille les refoulés de Mayotte. « La France n'a qu'à prendre ses responsabilités à Mayotte. Elle ne peut pas faire déplacer le centre de gravité de Mayotte à Anjouan ou la Grande Comore », a-t-il indiqué. Pour lui, la reconduite n'est pas la solution : « il faut s'asseoir et parler franchement. C'est ce que nous avons demandé à la partie française (...) Nous avons accepté à ce que les élus mahorais fassent partie de la délégation française pendant les travaux mixtes. Justement tout cela pour aller dans le sens de l'apaisement et du rapprochement. Aujourd'hui, les résultats sont là. Mayotte ne fait que durcir sa position. Et il est inadmissible », a-t-il soutenu, accusant les élus de cette île comorienne sous domination française de jouer l'obstacle sur la feuille de route du 12 septembre 2017.

LIRE SUITE PAGE 3



Soeuf Mohamed Elamine devant la presse r

BEIT-SALAM

Baptême de feu du tout nouveau porte-parole

LIRE PAGE 3

INTERVIEW

Abdallah Rafick :réconcilier la gendarmerie et la population

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 16 au 20 Mars 2018

Lever du soleil:
06h 11mn
Coucher du soleil:
18h 21mn

Fadjr : 04h 57mn
Dhouhr : 12h 21mn
Ansr : 15h 36mn
Maghrib: 18h 24mn
Incha: 19h 38mn



INTERVIEW

Abdallah Rafick :réconcilier la gendarmerie et la population

Pour donner une nouvelle image de la gendarmerie, le nouveau commandant de la gendarmerie nationale dont le niveau d'instruction ne souffre d'aucune ambiguïté, fait de la réconciliation entre civil et militaire, l'alpha et l'oméga de ses missions. Mais comment compte-t-il s'y prendre ? Ces aspirations sont-elles un vœu pieux ? Le colonel Rafick répond aux questions de La Gazette des Comores / HZK-Presse.

La Gazette des Comores / HZK-Presse : Votre retour à la gendarmerie nationale: est-ce à votre demande ou un choix de la hiérarchie ?

Colonel Abdallah Rafick : D'abord je suis militaire. Donc je ne choisis pas les fonctions. Mais la hiérarchie a décidé à un moment donné de me confier les rênes de la gendarmerie, et à un moment elle a décidé de me les retirer et les confier à un de mes collègues. Aujourd'hui, la hiérarchie a décidé de me confier une mission (parce que ce n'est pas une promotion) qui sera limitée dans le temps et dans l'espace pour pouvoir accomplir les tâches qui sont dévolues à la gendarmerie dans ses missions traditionnelles.

LGDC / HZK: Vous occupez un poste que vous occupiez déjà il y a deux ans. Qu'est-ce qui a fondamentalement changé ?

AR : La gendarmerie, c'est un corps qui a une grande culture et une grande histoire. Ce qui a fondamentalement changé, ce sont bien sûr les hommes et les habitudes mais ça reste toujours le corps de la gendarmerie. Donc aujourd'hui, ce sont des priorités qu'il faut fixer. En ce

qui me concerne, comme il m'a été confié dans le cadre de mes missions, c'est la police administrative notamment la sécurité routière, l'éducation routière, le civisme. La création du lien armée-nation, c'est à dire réconcilier le gendarme et la population. Dans les missions de la police judiciaire, nous allons essayer d'assister la justice puisque nous sommes là pour la sécurité et la sécurité, c'est d'assister les faibles qui ont besoin de justice, c'est notre mission première. Notamment rassembler les preuves et ramener les auteurs devant la justice.

LGDC / HZK : En parlant de renforcer la relation entre civil et militaire, croyez-vous que cela va être possible sachant qu'il arrive que les politiques vous imposent des décisions qui ne sont pas forcément appropriées à la situation ? A titre d'exemple, en mars 2016, le préfet du centre avait remis simultanément des réquisitions générale, spéciale et particulière aux forces de l'ordre pendant une manifestation pacifique.

AR : Vous savez...nous sommes des officiers de la gendarmerie, mais c'est un choix délibéré que nous avons pris pour servir. Ce que vous me dites là, c'est une affaire purement administrative. Le préfet a tout à fait le droit, sur le plan administratif, de délivrer les trois réquisitions. Si aujourd'hui il estime, par rapport à la gravité de la situation qui se présente, qu'il y a lieu de les signer, oui la gendarmerie de son côté les mettra en œuvre. Maintenant, quant à l'opportunité, ça ne revient pas à la gendarmerie d'apprécier cela. Il y a une hiérarchie, des commandements, des

directions...qui peuvent apprécier. En revanche, on peut toujours les signer mais cela ne veut pas dire que le gendarme qui est sur le terrain va forcément les exécuter. Il apprécie la situation. S'il n'y a pas besoin d'usage des armes, il ne va pas appliquer la réquisition particulière par exemple.

LGDC / HZK : Selon une information venant d'un haut responsable de l'état-major, au moins deux militaires sont sanctionnés et/ou radiés chaque semaine pour viol ou vol. Peut-on dire qu'il y a des délinquants dans l'armée ? Comment comptez-vous remédier à de tels comportements ?

AR : Voler ou violer sont de grands mots. Depuis mon arrivée, je n'ai pas encore eu vent de tels comportements. Par contre, ce que je peux vous assurer, c'est qu'avec moi, le règlement de la discipline générale sera appliqué aussi bien dans son esprit que dans sa lettre. Il ne peut pas y avoir des gendarmes sanctionnés, et d'autres qui ne le sont pas. On n'est pas gendarme pour faire ce que l'on veut, mais pour obéir à des règles. Maintenant, le rôle de chef que je suis, est de savoir protéger mais aussi sanctionner. La gendarmerie, c'est aussi une communauté, la communauté militaire. Et dans une communauté, il y a toujours des brebis galeuses. Cependant l'avantage pour nous, c'est que nous avons un règlement de discipline générale qui sera appliqué à la lettre.

LGDC / HZK : Début février à Bahani, les militaires ont détruit des biens (meubles et immeubles).



Colonel Abdallah Rafick répondant aux questions de LGDC HZK

La gendarmerie nationale a justifié ces actes commis par les leurs en disant que c'était une riposte à la suite du renversement d'un camion de l'armée par les villageois. Est-ce qu'à vous, nouveau patron de la gendarmerie nationale, il peut arriver de justifier des violences commises par vos éléments ?

AR : On ne peut pas justifier la violence. Ce que je sais, en droit, la gendarmerie a la maîtrise de la violence donc elle ne peut pas en être l'auteur. Les bavures policières, et les violences gratuites, ne peuvent pas avoir lieu tant que je serai commandant de la gendarmerie nationale. C'est un engagement que je prends.

LGDC / HZK : Vous occupez deux postes clés à la fois: commandant de la gendarmerie nationale et patron de la direction nationale de documentation et de protection de l'Etat (DNDPE). Sont-ils compatibles ? Comment comptez-vous vous concilier les

deux fonctions ?

AR : Le président de la République m'a confié une mission qui est celle de devenir commandant et que je compte bien remplir avec abnégation et assumer les responsabilités qui en découlent. Maintenant au niveau de la DNDPE, les choses vont comme il se doit. Si demain le président de la République estime qu'il me décharge d'une fonction ou d'une autre, je ne vois pas le problème mais pour ma part, les deux fonctions ne sont pas incompatibles.

LGDC / HZK : Un dernier mot ?

AR : Je souhaite mettre en œuvre le plan d'action que nous avons. Notamment beaucoup de policiers administratifs. Assister la police judiciaire et participer aux actions de rayonnement de la gendarmerie pour qu'elle se réconcilie avec la population.

Propos recueillis par
Toufé Maecha

COOPÉRATION RÉGIONALE

Premier forum régional sur le commerce de la pêche artisanale

Le programme SmartFish de la Commission de l'Océan Indien a organisé jeudi dernier le SmartFish Trade & Development Forum. Un événement qui a réuni près de 150 participants des îles de l'Océan Indien, de l'Afrique orientale et australe et d'autres régions du monde.

Près de 150 participants, des îles de l'océan Indien, de l'Afrique orientale et australe et d'autres régions du monde, se sont déplacés pour le « SmartFish Trade & Development Forum » qui a débuté à Maurice le 15 mars dernier. C'est la première fois que le programme SmartFish de la Commission de l'Océan Indien (COI), financé par l'Union européenne, organise en Indianocéanie un événement sur le commerce des produits de la pêche artisanale et le



Un stand au forum régional sur le commerce de la pêche artisanale

développement des filières, après trois éditions sur le continent.

« La pêche a toujours été un des domaines phares de l'action de la

COI car il s'agit d'un des secteurs moteurs de l'économie régionale qui participe, de plus, à l'emploi et à la sécurité alimentaire des populations

», a souligné Hamada Madi, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, dans son discours d'ouverture. Cet événement a vu la participation des experts mondiaux venus accompagner les entrepreneurs de la pêche artisanale du Sud-Ouest de l'océan Indien.

« Pour l'Union européenne, la gestion durable des océans et des ressources marines constitue une priorité. L'Union européenne s'est engagée à continuer à développer son partenariat avec tous les pays de la région pour atteindre un objectif commun, celui de la pêche durable », déclare Marjaana Sall, ambassadrice de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles.

Pendant trois jours, les participants pourront profiter des rencontres d'affaires (B2B) qui se tiendront en parallèle des sessions plénières.

Trouvant dans ce forum une opportunité de nouer ou renforcer des partenariats, les exposants issus des îles et pays riverains du Sud-Ouest de l'océan Indien bénéficiaires du programme SmartFish vont présenter leurs produits tout au long de l'événement qui se tient au Domaine Izi à Bambou (Maurice).

« Les ressources halieutiques et leurs écosystèmes sont gravement menacés par la surexploitation, des pratiques de pêche non viables et le changement climatique », a déclaré Sunil Sweenarain, coordinateur du programme SmartFish. De fait, « il y a un important manque à gagner à tous les niveaux, notamment en ce qui concerne les pertes post captures, évaluées à près de 500 millions de dollars pour le continent africain » souligne-t-il.

Mohamed Youssouf

TENSION À MAYOTTE

Moroni s'oppose aux reconduites

Suite de la page 1

Dans cette même lancée, le patron de la diplomatie comorienne déplore les surenchères verbales des élus mahorais, brandissant tel est un trophée, l'argument d'un Mayotte 101e département français. Une attitude que M. El Almine Souef a fermement condamnée et estimant qu'elle jette de l'huile sur le feu. « Si

Mansour Kamardine veut être français, libre à lui. Mais Mayotte est comorienne. Qu'il ne vienne pas brandir à chaque fois que Mayotte est un département. Sinon, l'Algérie l'était à une époque. Nous de notre côté, nous pouvons dire aussi, que nous avons avec nous toutes les résolutions des Nations Unies, l'histoire et la géographie », a-t-il martelé.

A la question de savoir, si cette position n'expose pas son pays à des représailles de la part de la France comme ce fut le cas à l'époque du régime du président Sambi où les autorités françaises avaient fermé le service des visas, la réponse est sans équivoque. « Justement, on n'a pas besoin du service de visa (...) Si aujourd'hui, la France décide de fermer unilatéralement le service de

visa. Peut être que ça nous arrangeait. Parce que ça c'est un début. Et la suite c'est quoi. C'est de nous rendre les clés de Mayotte et partir ». Malgré ce ton inhabituel dans la diplomatie comorienne, le ministre des affaires étrangères dit toutefois être ouvert au dialogue. Dans un communiqué de presse, le ministère des affaires étrangères « fait part de la disponibilité du gouvernement

comorien à travailler de concert avec les autorités françaises dans un dialogue franc et constructif pour préserver la paix et la sécurité, menacées sur cette partie (Mayotte : ndlr) du territoire national ».

Maoulida Mbaé

BEIT-SALAM

Baptême de feu du tout nouveau porte-parole

Premier baptême de feu, pour le tout nouveau porte parole de Beit-Salam. Mohamed Issimaila qui a donné sa toute première conférence de presse, ce samedi. Une première rencontre avec la presse qui a permis à ce conseiller diplomatique du président de la République d'aborder toute l'ac-

tualité nationale.

Assises nationales, réception à Beit-Salam des partis politiques soutenant le régime, la situation à Mayotte. Autant des sujets abordés par le tout nouveau porte-parole de Beit-Salam, présidence de la République, dans sa

toute première conférence de presse de ce samedi. D'entrée de jeu, Mohamed Issimaila appelle à une presse responsable suite à la reprise par certains médias de la place des rumeurs faisant état d'un 4x4 noir kidnappant des fillettes. « Des affabulations, assure-t-il, car depuis, on n'a jamais entendu une famille porter plainte pour un enlèvement, ni signaler une disparition quelconque. Juste des rumeurs colportées pour rependre la psychose dans le pays. Et cela n'est pas responsable pour un métier honorable comme le votre », a-t-il indiqué.

Le porte-parole de la présidence s'inscrit sur la droite ligne du gouvernement en ce qui concerne la violence qui prend des proportions inquiétantes dans l'île de Mayotte. « Une violence importée » d'après-lui, arguant que le calme qui règne dans le reste des îles trahit cela. « Ceux qui ont Mayotte aujourd'hui devaient chercher l'alibi ailleurs », a-t-il ajouté. A l'en croire, les como-

riens sans distinction aucune doivent faire un front commun face à cette crise sans précédent.

L'autre question abordée est la réforme politique, selon la vision du président de la République. Une question qui a été abordée d'après-lui, au cours de la réception des 14 partis soutenant l'action du gouvernement. « Le président suggère l'union des partis politiques autour d'une grande coalition. Car le passé nous a montré que la multitude de partis politiques n'a jamais été favorable pour le pays », a-t-il dit. « En même temps, le parti unique serait suicidaire », s'est-t-il empressé d'ajouter.

Sur la question de savoir, si le président est officiellement au courant du document supposé être le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur la citoyenneté économique, qui circule dans les réseaux sociaux, et qu'elle serait la réaction du chef de l'État. « Pour l'heure, le document n'a pas été

remis au président de la République, assure-t-il. Il l'attend et se prononcera, une fois qu'il le réceptionnera. Et prendra sans doute les responsabilités qui sont les siennes ».

Sur les assises nationales. Le porte-parole de Beit-Salam assure que les travaux se poursuivent. « Vous savez que parmi les recommandations, il y a celle qui ont des effets immédiats et celles qui demandent un cadre juridique. Ce sont ces dernières qui prendront un peu plus de temps ». Pour la réforme de la constitution suggérée au cours des assises, certains parlent d'un référendum pour l'avaliser. « Deux voies s'offrent, soit par référendum ou soit par un congrès des élus. Les deux options restent possibles. Mais c'est au président d'avoir le dernier mot », a-t-il répondu. Prochain rendez-vous avec la presse dans deux semaines.

Maoulida Mbaé



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU PROJET DE PACT III

Vers une nouvelle loi électorale codifiée

Présentation ce mardi lors d'une réunion du comité de coordination, des résultats du projet de transfert de capacité et d'appropriation des outils en matière électorale. L'accent était mis sur le volet juridique avec l'avant projet de loi électorale codifiée. Et qui sera prochainement présenté aux députés.

Trois volets ont fait l'objet d'une présentation au cours de la réunion du comité de coordination du projet Pact II. L'accent était mis sur l'avant projet de loi électorale profondément révisé. « Le cadre légal est vaste. Depuis le depuis des élections des collectivités locales, normalement, il devrait comprendre la loi sur le découpage électoral, sur les partis politiques, sur l'opposition. Ce sont des idées utiles pour préparer de bonnes élections. Il y a aussi la loi sur le financement des élections, mais nous avons mis l'accent sur le code électoral », a d'emblée déclaré Idrissa Traoré conseiller juridique du projet ECES aux Comores.

Un code électoral qui aurait fait une longue navette de Mutsamudu pour la validation en passant par la contre expertise juridique du conseiller juridique du chef de l'État, d'après le juriste Aboubacar. Et ce constitutionnaliste de rappeler qu'il ne s'agit pas de réécrire tous les textes mais plutôt d'améliorer les textes existants.

« Il s'agit là d'une part de codifier l'ensemble des textes du cadre juridique électoral. On se rappelle qu'il y avait 14 textes qui régissaient le cadre électoral. Devant cette complexité des textes, tout le monde se perdait. Le candidat, le parti politique, le juge, l'avocat. Personne ne s'y trouvait. Il fallait cet exercice de codification de l'ensemble des textes en vigueur en matière électorale », a-t-il indiqué. Et de poursuivre : « Il s'agissait également d'extirper les dispositions ambiguës, imprécises ou sources d'interprétations contradictoires, pour un texte souple et facile à appliquer ».

A noter que cet avant projet de loi comporte 440 articles, structuré en 8

niveaux. Et lui de rappeler également les nouveautés introduites dans ce projet de loi. Notamment la dimension genre. « La dimension genre a eu deux interventions dans le niveaux 4. Il y a le principe qui a été retenu sur la loi homme femme dans l'établissement des listes des conseils communaux. Il y a la nouveauté en matière de cautionnement », a-t-il dit. « Nous avons aussi lors de l'atelier à Mutsamudu jugé nécessaire d'intégrer la discrimination positive à l'égard des femmes en vue de renforcer la participation de la femme dans la vie politique », a-t-il ajouté.

Autre originalité, est la prise en compte de toutes les structures intervenant dans la gestion des élections ignorées dans l'actuelle loi électorale. « La loi en vigueur quand elle parle des organes qui ont la charge des élections, elle parle de la Cour constitutionnelle, la Ceni et la direction des élections. Or il est apparu que dans la gestion des élections, il y a plusieurs structures qui interviennent. Le nouveau cadre a introduit tous les acteurs

», a-t-il assuré.

« C'est dans ce cadre qu'ont trouvé dans la Ceni des dispositifs visant à renforcer son indépendance et ses démembrements. Renforcer la lutte contre la fraude et l'impunité. Les procédures pour les contentieux électoraux ont été revues et améliorées. Et contre l'impunité, il a été décidé de créer un tribunal spécial qui sera char-

gé de la répression des infractions pénales en temps utile », a-t-il expliqué. A noter que la réunion a abordé outre ce volet juridique, le volet opérationnel avec un guide des procédures électorales et un volet budgétaire avec la planification intégrée.

Maoulida Mbaé



GESTION DURABLE DES TERRES

Vers la neutralité en matière de dégradation des terres

Du mardi 13 au jeudi 15 mars s'est tenu à l'hôtel Golden Tulip d'Itsandra, un atelier de préparation d'une situation de référence et la définition des cibles pour la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT).

Les Comores se sont volontairement engagées à fixer des cibles pour la neutralité en matière de dégradation des terres. C'est ainsi que le processus d'identification des cibles a débuté avec l'atelier de lancement du processus en mars 2017 et aussi avec la mise en place d'un groupe de travail multidisciplinaire et multi-acteurs.

Une étape importante dans la définition des objectifs est la validation de la situation référence de la dégradation des terres aux Comores, en utilisant trois indicateurs dont l'utilisation des terres, la productivité des terres et le carbone organique dans le sol. La situation de référence sera établie à partir des données



Participants atelier sur la gestion durable des terres

fournies par la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) et les données collectées au niveau national.

Cet atelier a déjà permis de préparer l'analyse de la situation de référence et de travailler à l'élaboration d'une proposition de cibles et

mesures NDT qui pourront être validées ultérieurement lors d'un atelier de validation qui doit se tenir vers la fin du mois dans l'île d'Anjouan. Lors de l'atelier, les participants ont eu aussi à analyser les données sur les tendances et causes de la dégradation suivant les indicateurs définis par la Convention, et discuter sur les

cibles et mesures définis pour la neutralité en matière de dégradation des terres.

Pour rappel, la CNULCD a été signée en 1994 dans le but d'enrayer la dégradation des terres. Malgré les efforts consentis depuis 20 ans sur toute la planète, la situation a empiré. Les experts estiment qu'en 2030,

les besoins en énergie auront augmenté de 50 %, en alimentation de 45 % et en eau de 30 %.

Et il a été établi que la poursuite de la dégradation des terres devrait également si rien n'est fait, pousser 700 millions de personnes à l'exil. Ce phénomène exige donc l'attention immédiate de la communauté internationale, qui doit toute entière s'y atteler. Une mise en œuvre plus efficace de la Convention est essentielle à notre survie.

Cet atelier a permis de préparer l'analyse de la situation de référence et de travailler à l'élaboration d'une proposition de cibles et mesures NDT qui pourra être validée ultérieurement lors d'un atelier de validation qui doit se tenir vers la fin du mois dans l'île d'Anjouan. Les débats ont été facilités par Aurélie Lhumeau (CNULCD) et Fatima Athoumani (Consultante nationale).

Mmagaza

COMMÉMORATION DE LA DISPARITION DE SAID MOHAMED BIN CHEIKH

114 ans après, la confrérie Chadhuliya l'a célébré dans la ferveur

Vendredi dernier, les Comores ont commémoré la disparition de Said Mohamed Bin Cheikh El Maarouf, grand guide spirituel et propagateur de la confrérie Shadhuliya. Des centaines de fidèles de la confrérie ont afflué depuis la veille vers la capitale pour des prières dans la Zawuiya, à la médina, et ce jusqu'à l'aube.

La Zawiya Shadhuliya où repose Cheikh Maarouf, a accueilli vendredi dernier des centaines de fidèles de la confrérie du même nom. Les Comores ont

commémoré le 114e anniversaire de la disparition de Said Mohamed Bin Cheikh El-Maarouf, mort en 1904 à l'âge de 52 ans. Plus d'un siècle après sa disparition, Maarouf fascine toujours autant. « C'était un homme de Dieu, prédicateur de l'ancienne mosquée du vendredi », atteste oustadh Ali Abdulwahab (Babali).

« Maarouf n'a pas seulement consacré sa vie à la mosquée, en adorant le Tout Puissant et prodiguant des enseignements sur la confrérie; il a également partagé avec ses disciples, son savoir-faire,

pour leur permettre de gagner honnêtement leur vie », témoigne Said Mohamed, imam de l'ancienne mosquée. Abdallah Chakir, un autre Imam de l'ancienne mosquée du vendredi, ne manque pas de rappeler que Cheikh El-Maarouf était le premier à traduire le Coran en comorien.

« D'après ce que j'ai appris, Maarouf fut tour à tour enseignant et formateur aux travaux professionnels comme la menuiserie et la maçonnerie », assure celui qui a dit avoir étudié minutieusement la bibliographie de ce grand propaga-

teur du soufisme dans l'archipel et la côte Est de l'Afrique. A l'époque où la mer débordait jusqu'à perturber la prière du vendredi, « Maarouf non seulement a eu l'idée, mais il a construit lui-même la digue de protection autour de la baie de Kalaweni, pour que l'eau ne pénètre pas dans la mosquée de vendredi », précise Ali Mohamed Djalim, professeur à l'Université des Comores.

La nuit du jeudi, les femmes ont veillé dans la Zawiya où repose feu Said Mohamed Bin Cheikh, récitant des prières. Maarouf est né à Ngazidja, à Moroni dans le quartier

Badjanani en 1270 année de l'Hégire qui correspond à 1852 dans le calendrier grégorien. Il est envoyé en Zanzibar pour apprendre le Coran auprès de son propre père. Et selon Babali, « c'est un Mardi 26 Djoumadou Alahir que Maarouf est décédé avant d'être inhumé mercredi 27 au Zawiani ». En guise de reconnaissance de son patriotisme et de ses luttes contre le despotisme, l'hôpital de Moroni fut aussi baptisé en son nom, Hôpital El Maarouf.

Ibnou M. Abdou

Promo

CLASS HARAKA

A partir de : 16 220 kmf

3 vols/jour

MORONI - ANJOUAN

www.flyabaviation.com

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi - Dimanche

* Non échangeable / non remboursable / pas de bagage

AB Aviation

www.flyabaviation.com

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Said Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Al-hamdi Abdillah
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 Toufé Maecha
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

FOOTBALL :

Ouverture Championnat régional

Volcan, de nouveau champion de Ngazidja

L'ouverture du championnat régional de Football a mis en lice Volcan club de Moroni à Etoile des Comores de Nyumadzaha-Bambao. Dans un stade plein à craquer le week-end à Moroni, les locaux ont réussi à s'imposer presque avant les temps additionnels (2-1). Cette courte victoire hisse Volcan provisoirement au sommet du classement, suivi par son adversaire du jour (2e). Les autres matchs se déroulaient au moment où nous mettons sous presse.



Said Ali Said Athoumane président de la FFC ouvre le championnat régional 2018

Aux Comores, la première journée du championnat a opposé, comme cela est de tradition, le champion de l'île à une équipe fraîchement promue en D1. A Ngazidja, et particulièrement à Moroni, le scénario a mis face-à-

face, Volcan club de Moroni (leader régional) à Etoile des Comores de Nyumadzaha-Bambao (promue en D1). Le samedi 17 mars 2018, le

stade était plein à craquer. Le public a assisté à un choc d'orientations de jeu. A la première période, les deux prétendants, bien engagés, s'étaient neutralisés par un score nul et vierge (0-0).

Au retour des vestiaires, la cadence du jeu est passée à une vitesse infernale. Des deux côtés, les chocs sont coriaces et frôlent la limite du tolérable. Deco Habib reçoit le premier carton jaune de la saison, suite à heurt vigoureux. Le public est tenu en suspense jusqu'à la 57e minute pour voir enfin l'ouverture du score. Il est encore tôt pour le titre Placé à l'affut, quasi derrière la défense adverse, Houssein Said Tohir contrôle une passe millimétrée et seule avec Salimo Velonjara, le portier de Volcan; il remporte le duel (57e, 1-0).

Poussé par ses spectateurs, remarquablement vivants, Volcan égalise suite à un formidable slalom de Djudja Ibrahim, conclu par une puissante frappe croisée (80e, 1-1). Avant les temps additionnels, le virevoltant Nabil met Volcan à l'abri par son deuxième but (88e, 2-1). Basler Kamal Djibir, attaquant des locaux, conclura : « Je suis content. Etoile des Comores s'est montrée coriace. Un match d'ouverture est toujours difficile. On a encaissé le premier but. Vers la fin, on a senti un léger relâchement de la part des adversaires, nous avons exploité l'handicap. Tout s'est bien passé. Il est encore prématuré pour prétendre à un deuxième titre ».

Bm Gondet

FOOTBALL EN SALLE À L'ÎLE MAURICE

Expérience amère pour les Comores (14-2)

L'équipe nationale comorienne de football en salle, baptisée « Cœlacanthes Futsal », séjourne actuellement sur l'île Maurice dans le cadre de la phase inaugurale du Futsal (Football en salle), prévu du 16 au 18 mars. Sans réelle préparation autour de ce tournoi international, les ambassadeurs comoriens ont vécu une expérience cauchemardesque: 14 buts encaissés en deux matchs, (7-2) face aux locaux et (7-0) devant les Bafana bafana.

Tout comme les Réunionnais et les Sud-Africains, les Cœlacanthes Futsal ont été invités par Mauritius Football Association (Mfa) pour partager la phase expérimentale du tournoi international de Futsal (football en salle). Les Comoriens encaisseront en tout 14 buts, une expérience amère due à une faible préparation. « Personnellement, ce score ne me surprend pas! J'ai été contacté par le président de la Fédération Mauricienne de Football, le matin du 12 mars 2018, pour m'informer de l'événement. Les Comoriens étaient attendus à Maurice le jeudi 15 mars pour jouer le lendemain... », explique le patron de la Fédération de Football des Comores, Said

Ali Said Athouman.

L'absence du pays aurait inévitablement perturbé l'événement. Le Futsal International Mauritius 2018 constitue une phase expérimentale pour les Comores. L'avenir de la discipline repose sur la réussite de l'organisation. « Les titres de voyage ont été pris en charge par les organisateurs. Le groupe reviendra certainement avec des leçons profitables. Ce sera le jalon du football en salle du pays », conclut le successeur de Tourqui Salim. Joint par téléphone à partir de Mutsamudu, un des pionniers de la discipline est surpris : « Pour moi, c'est une information! Je ne suis au courant de rien. Le football en salle est très dynamique ici (à Anjouan). C'est Boilolo qui encadre les rencontres », explique Maître Saïd de Missiri.

Sans la moindre préparation et sans aucune idée sur le tournoi international de football en salle, les Comoriens

ont vécu un séjour cauchemardesque à Maurice. En deux rencontres, ils ont encaissé 14 buts : (7-2) face aux locaux et (7-0) devant les Bafana bafana. « Pour moi, ce score n'est pas déshonorant. Jouer un match international sans aucune préparation, le score est souvent décevant. Cette discipline n'existe qu'à Ndzuani. Mais l'équipe a retenu une première expérience », explique un joueur anjouanais évoluant dans le championnat de Ngazidja, qui requiert l'anonymat. On ignore encore le résultat Comores # Réunion.

Bm Gondet

Listes des joueurs :
coach Abdallah Anzad Abacar Djailane, Abdallah Ben Abdou Omar, Djouanfa Ahmed, El-Habib Yousseuf, Faharidine Toilali Imadoudine ben Ali Soufiani, Ismael Ardane, Ismael Said, Nayak Allaoui, Razadillah Abdou Houmadi, Toiha Youdna

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

MAK Technology

Informatique, Bureautique, téléphonie et Monétique

BP 7979 Moroni place Bangweni Mtsangani / Tél: 00 3658844 / sales@energyplus-comores.com

VOUS CHERCHEZ L'EXCELLENCE, NOUS AVONS LA MÊME EXIGENCE

Leader incontesté et incontestable du marché Comorien

Produits Apple disponibles avec Garantie Internationale Accompagnement et Assistance

INFORMATIQUE

BUREAUTIQUE & CONSOMMABLES

TÉLÉPHONIE

PRODUITS MONÉTIQUES DISPONIBLES DEPUIS AVRIL 2014

Nos partenaires

Nos références

Sawaprix, Maison Keldi, Pharmacie des ECOLES (PDE), NASSIB, SCPMC, COMORES SAFARI, PADDST, PAFTP... Union des Consommateurs Comoriens

Vouloir, pouvoir et faire...

"La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent",
A. CAMUS (L'Homme révolté)

A)-Des dizaines d'années qui passent, qui passent, une stagnation effrayante de l'état d'esprit et du faire.

Même si les mercenaires n'influencent plus notre politique, même si l'élection du président de la République en place est indemne de toute illégitimité, tout indique cependant que nous vivons une période d'incertitudes, semée d'embûches. Il y a 42 ans, les facteurs qui ont conduit à notre balkanisation faisaient corps avec l'approche d'une fin de colonisation dont les chances de maîtrise et de réussite nous tournaient le dos tant par cette malchance qui voyait nous fuir les conjonctures politiques françaises qui nous auraient été favorables (démission du G. de Gaulle, décès de G. Pompidou) que par une finesse et une justesse d'analyse gravement absentes dans l'indescriptible " hourrah » d'une indépendance unilatérale aux multiples inconnues. De même, la parenthèse Ali Soilihi nous ébranla par la rationalité révolutionnaire qu'elle imposa à un peuple profondément enraciné, lui, dans la rationalité contingente d'un vécu immergé dans la socio-culture de la proximité du proche visible et du proche tangible. Soyons honnêtes : ce ne sont pas les deux ans et demi de la rationalité « irrationnelle » d'Ali Soilihi, qui expliqueraient la profondeur de nos échecs, comme certains esprits d'un conservatisme vermoulu auraient tendance à le penser.

Mais pouvons-nous parler d'échecs, dès lors que nous n'avons jamais rien entrepris ? Le palais du peuple, la nouvelle aérogare, la maison de la radio et de la télévision, le nouvel hôpital d'Anjouan, pour ne citer qu'eux, nous les devons à la bienveillance de la Chine. Une école primaire, un collège, un dispensaire, un bureau de poste, des réalisations d'ailleurs souvent prises en charge par la communauté expatriée, ne peuvent incarner un projet national de développement, lequel suppose une politique d'éveil dans la prise de conscience des valeurs de citoyenneté, en concomitance avec la mise en valeur du potentiel endogène : la terre (hyper-morcelée par la logique

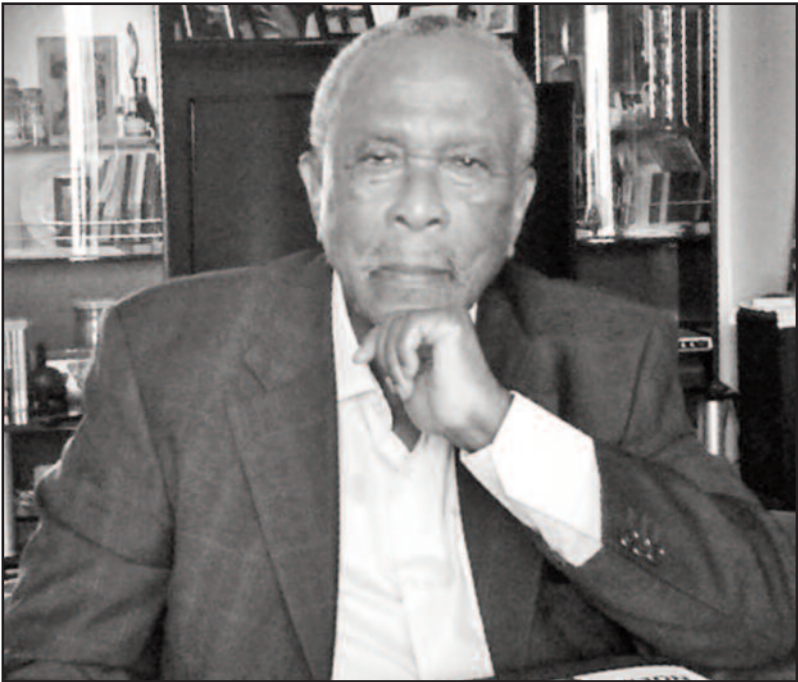
culturelle des « Magnahoulis » et sous-exploitée par l'emploi du moyenâgeux plantoir), remembrée et exploitée rationnellement; l'élevage, la pêche, l'artisanat, le tourisme, sortis de l'inconcevable amateurisme où ils crouissent. Que nous en soyons conscients, aucun développement sérieux ne peut s'accomplir exclusivement avec des aides extérieures, par définition aléatoires, et qui nous lèsent souvent dans l'expression de notre libre arbitre pour ne pas dire dans l'aliénation à un devoir d'allégeance et /ou de soumission.

Au regard de toute l'accumulation de notre passif, l'inconséquence de nos comportements devant l'impérieuse nécessité d'embrasser l'avenir dans une démarche de rupture, donc de reniement avec ce qui nous a jusqu'ici régressés, condamne lourdement ceux qui ont géré notre destin dans le déni total des valeurs qui structurent l'homme et confèrent aux sociétés, même les plus démunies, lucidité et esprit d'initiative. Mais, paradoxalement, comme aux plus sombres pages de notre malheureux parcours postindépendance, à un moment décisif de notre cheminement, où un bilan des gestions passées s'impose pour une orientation réfléchie de la voie mutationnelle à suivre, de graves incertitudes menacent. Situation que génère souvent notre gros déficit démocratique dans la gestion de notre politique qui, entre autres anormalités, amène souvent l'Opposition à nourrir vis-à-vis des gouvernants des sentiments d'un non respect des échéances électorales, pire, d'une modification de la loi fondamentale pour confisquer le Pouvoir. Fondée ou non, la répétitivité de cette «menace institutionnelle», presque d'une alternance à l'autre, altère profondément le peu de crédit que peuvent avoir ceux qui prétendent faire de la politique. Elle est aussi un ferment actif de l'instabilité politique et sociale.

B)-Après 42 ans de lassitude et de désenchantement, le temps d'une ère d'émancipation démocratique porteuse d'exigence et d'exemplarité pour une éthique de vie s'impose.

Aucun débat éclairant, aucune dialectique démonstrative ne sont logiquement en mesure de déterminer dans notre contexte socioculturel une massive adhésion à la projection d'un avenir prometteur par des changements structurels profonds. L'annonce aujourd'hui d'un processus devant aboutir à une « émergence » qui transfigurerait notre contexte atone en un paradigme social et économique de rupture avec notre maigre quotidien n'a suscité, paradoxalement, qu'un enthousiasme relatif dans certaines catégories sociales plutôt désespérées de l'accumulation des injustices d'alternance en alternance, même si une telle mutation économique améliorerait leurs conditions de vie. On y estime, au contraire, qu'avec nos pratiques qui ignorent l'intérêt général, favorisent la cooptation et non les compétences, élèvent le clanisme au rang de réalité sociale, délaissent les pourtant enrichissants débats contradictoires, seules les iniquités prospéreront. On y avance aussi que les fermes oppositions actuelles à la tenue des Assises et le peu de crédit qu'on accorde au processus conduisant à l'émergence se justifient par la pratique d'une politique qui promet monts et merveilles tout en restant insensible aux pratiques qui assèchent le pays, alors que seule une politique d'éradication acharnée contre tout ce qui nous ruine et nous rabaisse (Reuters et les passeports comoriens) provoquerait sans conteste une adhésion très significative, et peut-être même globale, à l'accomplissement des réalisations projetées.

Pour certains milieux sociaux bénéficiaires du statu quo, politiquement influentes et subjectivement peu enclins à une alternative ouvrant à une réduction des injustices, a fortiori un enjeu à l'échelle d'une émergence qui contrebalancerait quelque peu leur influence par l'élévation en maturité des catégories jusque là brimées, il y aurait « anguille sous roche ». Les Assises inclusives qui en sont la rampe de lancement serviraient, selon eux, de prétexte pour éliminer la Tournante. A l'intérieur d'autres catégories sociales, majoritairement pénétrées de l'exigence d'une réelle ouverture au monde globalisé, moins politiquement influentes et très souvent critiques de l'attitude permissive des gouvernants face à la corruption et aux actes véreux contre lesquels aucune forme de lutte n'est encore engagée, la perspective y est cependant enthousiasmante et le scepticisme semble quelque peu fléchir. Une prise de conscience des bienfaits consubstantiels à une telle mutation, notamment dans l'émancipation et le rapport objectif au



monde, se manifeste sans toutefois faire disparaître le passif des désillusions antérieures entretenues par la survivance de certaines mœurs politiques opposées à l'éthique de la mutation engagée, notamment par la très faible incarnation d'exemplarité au niveau des pôles de pouvoirs. Le jeu de « la vérité et du mensonge », que se renvoient actuellement gouvernants et opposition, existe aussi dans toutes les sociétés. Il a toutefois une influence extrêmement néfaste dans les contextes quelque peu archaïques comme le nôtre, où le niveau très élevé d'illettrisme et la quasi absence d'idéologie politique propice à la praxis au niveau des partis politiques réduisent dramatiquement la prise de conscience des enjeux, délitent les convictions, accroissent la versatilité des opinions et approfondissent la friabilité politique des certitudes.

C)-La Tournante doit-elle à tout prix être préservée, et si oui ou non, pourquoi ?

Quel pari intéressant pour nous tester et pour avoir une estimation des capacités de nos gouvernants à construire une société en réelle situation de développement que ce projet d'émergence ! Encore faut-il que s'impose la transparence intégrale, que les tenants du Pouvoir fassent disparaître toutes les aspérités héritées ou nouvellement introduites traduisant la propension au favoritisme, l'indifférence à la corruption et la banalisation de cette pratique culturelle qui heurte tant qu'est le népotisme. Et s'il est vrai que notre Cour constitutionnelle n'est plus en mesure de fonctionner, ses membres n'étant pas tous nommés, nous nous privons ainsi du moyen juridique de contrôle le plus approprié et décisif de la constitutionnalité des lois. C'est très grave, impensable même. Une situation totalement inadaptée à la tenue des

Assises et au processus vers l'émergence.

Si, par ailleurs, nous abordons les problématiques qui ont toujours alimenté les tensions interinsulaires, notamment celle des déséquilibres socioéconomiques (décentralisation jamais réalisée, autonomie des îles sans traduction réelle, exode massif des forces vives vers la capitale,...), nous comprendrons qu'en produisant la sensation vertigineuse pour chaque île « avoir » le Pouvoir suprême pendant 5 ans, la Tournante incarne symboliquement une forme de compensation à tous ces déficits. Elle instaure aussi ce que certains appellent « notre stabilité ». De la stabilité peut-être, mais une stabilité dans le creusement des injustices par une poussée exponentielle de tous les facteurs endogènes de régression.

Mais, eu égard à sa fonctionnalité chargée de valeurs plus que symboliques qu'on lui attribue, la Tournante ne pourrait être supprimée sans fractures sociales. Seul un contexte d'émancipation, encore difficile à atteindre aujourd'hui, où la culture démocratique prévaudrait et où la nécessité économique par les équilibres insulaires s'imposerait, n'aurait aucun besoin ni de la Tournante ni d'une structure institutionnelle voisine. Et si elle devait survivre après les Assises Nationales, la Tournante devrait absolument revêtir des habits tout neufs qui lui assureraient une adaptation incontestée au développement socioéconomique et nous rendrait un président de la République épaulé par un premier ministre, donc moins dispersé que dans l'omnipotence qui lui fait faire tout, génère ainsi du discrédit et lui diminue fortement le temps de la réflexion et de la conception.

Ali Mlamali,
enseignant à la retraite

Nos points de vente	
Nassib Itsandra	Au paradis du livre
Nassib volovolov	Mag Mrket
Nassib Bacha	Station Filling
Nassib Kalfane	Librairie A la Page
Gare du nord	Nouveauté
Chez Kamardine Matelec	Bus Place de France
Wadaane coulé	Karthala chez Tati
Hadoudja chez Soroda	Magasin Mzé Cheik Gobadjou
Hadoudja chez Nadi	Café de la Médine Badjanani
Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou	Said Bacar Djomani